



En bref...

SNTRS-CGT - 7, rue Guy Môquet, 94800 Villejuif - Tel : 01 49 58 35 85 - Télécopie : 01 49 58 35 33
Courrier électronique : sntrscgt@vjf.cnrs.fr - - Site web : <http://sntrscgt.vjf.cnrs.fr>

Numéro 426 du 19 mai 2016

Communiqué du SNTRS CGT : Les limites de la technocratie

Sur les huit Idex créés il y a quatre ans, seuls trois (Bordeaux, Marseille, Strasbourg) viennent d'être confirmées par un jury international. Trois autres (PSL, Saclay, Sorbonne université) sont reconduites pour une phase probatoire de 18 mois pour les deux premiers et de 24 mois pour le troisième. Quant aux Idex, Sorbonne Paris Cité et Toulouse, elles ne sont pas reconduites. Les avis du jury suivis par le premier ministre sont motivés uniquement par des considérations de gouvernance. Les Idex confirmées reposent sur des universités fusionnées. Le jury a estimé que l'Idex Toulouse ne recherchait pas l'excellence en incluant tous les acteurs du site et que celui de Paris Cité en restait à une confédération peu contraignante d'universités. Pour les trois autres, la labellisation définitive dépendra de leur degré d'avancement vers une organisation entièrement intégrée.

Les Idex regroupent sur un « territoire des établissements d'enseignement supérieur et de recherche déjà reconnus pour leur excellence scientifique et pédagogique, elles visent un niveau d'intégration élevé capable d'assurer leur visibilité et leur attractivité à l'échelle internationale ». Ce niveau d'intégration dépend du nombre et de la nature des partenaires. Plus ces derniers sont nombreux et divers plus l'intégration est difficile. Les trois Idex validées qui répondaient à tous les critères de l'excellence reposaient sur une université unique provenant de la fusion de 3 universités. Pour les 6 autres Idex, aller vers une gestion intégrée était d'autant plus difficile que les projets étaient portés par des Comue composées d'un nombre important de membres fondateurs (universités, grandes écoles, écoles d'ingénieurs, organismes de recherche, ...) auxquels s'ajoutaient des membres associés. L'avis du jury suivi par le premier ministre va inciter à la fusion des universités au sein des Comue pour les prochains projets Idex. Il n'en reste pas moins que les grandes écoles et écoles d'ingénieurs ne vont pas accepter au nom d'une gestion intégrée de se voir dessaisir de leurs prérogatives en matière de gestion de leurs personnels et des diplômes. Les péripéties de Saclay montrent s'il en était besoin que les enjeux de pouvoir ne sont pas secondaires au sein des Comue.

Le nombre d'Idex final risque d'être bien en deçà que celui escompté. Il est vrai que « l'excellence » par définition ne peut être réservée à tout le monde ! L'avis du jury ramène le Ministère à la réalité en le mettant devant les contradictions d'une organisation technocratique de l'enseignement supérieur et de la recherche. Il ne suffit pas de prôner les universités et les organismes de recherche français comme des « marques » à vendre sur le « marché » de l'enseignement supérieur et la recherche mondial pour les maintenir au meilleur niveau mondial.

Villejuif, le 19 mai 2016